

*Revenu minimum garanti*

mais je réalise que les reproches que je faisais hier étaient tout à fait innocents, face aux propositions faites aujourd'hui, et face au manque de sens de responsabilité du Parti Crédit Social du Canada, si les députés de ce parti proposent sérieusement l'adoption de telles mesures par le gouvernement du Canada.

En fait, la révision de la sécurité sociale est en marche, et elle se déroule d'une façon fort encourageante. Le gouvernement fédéral jouit d'une excellente coopération de la part de toutes les provinces, et ce travail a trait non seulement au principe d'un revenu annuel garanti, mais il s'étend également aux autres aspects de la sécurité sociale. Cet après-midi, j'ai entendu avec plaisir l'honorable député de Vancouver Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) souligner que le revenu annuel garanti en soi n'est pas une panacée et qu'il y a toute une série d'autres besoins qu'il va falloir continuer de satisfaire. Et l'idée que le revenu annuel garanti va nous permettre d'éliminer tout ce qui existe à l'heure actuelle constitue un rêve en couleurs.

En effet, il faudra continuer à assumer toute une gamme de services sociaux qui existent à l'heure actuelle ou qu'on devra créer. Ce n'est pas parce qu'on accordera un revenu annuel garanti aux handicapés qu'on pourra se dispenser de leur assurer des services de réhabilitation et de nouvelle formation. Ce n'est pas en accordant un revenu annuel garanti aux chômeurs qui éliminera leur besoin de centres de formation de main-d'œuvre. Ce n'est pas en accordant un revenu annuel garanti aux mères de familles qu'on rendra les garderies inutiles. Ce n'est pas en accordant un revenu annuel garanti, qu'on sera dispensé de fournir des services sociaux pour répondre à tous les besoins d'ordre physique ou psychique des individus, pour leur permettre, dans de nombreux milieux, de faire face à un problème comme l'alcoolisme, par exemple.

Il faut, en définitive, réviser et examiner la sécurité sociale d'une façon globale, et ne pas prétendre que du revers de la main, par une seule mesure, on pourrait tout simplement refaire le monde et en arriver à une révision finale du Régime de sécurité sociale au Canada.

Monsieur le président, il me fait plaisir de souligner que le travail que nous accomplissons actuellement avec les provinces, nous comptons le terminer dans le délai prévu. Je voudrais aussi souligner le fait que même s'il existe au Manitoba une expérience relative au revenu annuel garanti, ce n'est pas un prétexte pour ne rien faire ou pour retarder les mesures qui pourraient être adoptées.

Le gouvernement fédéral a bien l'intention, tout comme les provinces, de mettre en œuvre toutes les mesures dont on pourra convenir dans la révision que nous avons entreprise, et de procéder à l'avenir comme nous l'avons fait au cours de l'an dernier. Alors que nous commencions une révision complète du Régime de sécurité sociale, le gouvernement n'a pas hésité à présenter des propositions spécifiques à la Chambre, propositions qui ont été traduites en lois et adoptées par le Parlement.

Le gouvernement fédéral a présenté plusieurs mesures, et nous avons l'intention de continuer à en faire. Les provinces ont également bougé d'une façon remarquable l'an dernier notamment en majorant les bénéfices d'assistance publique. Je pense que les provinces auraient aussi avantage à indexer maintenant les bénéfices sociaux qu'elles versent en vertu du Régime d'assistance publique du Canada.

Le gouvernement fédéral a indexé presque tous ses bénéfices sociaux et, à mon avis, les provinces devraient considérer sérieusement l'avantage qu'il y aurait à suivre les mesures adoptées par le Parlement à cet égard.

[M. Lalonde.]

● (2150)

Monsieur le président, je termine en disant simplement que je suis fier, comme mes collègues de ce côté-ci de la Chambre d'ailleurs, de faire partie d'un gouvernement qui a procédé à cette révision du Régime de sécurité sociale, et qui a présenté à la Chambre des mesures comme celles qui ont été présentées au cours de la dernière année. Je suis convaincu que le public canadien reconnaît la valeur et l'efficacité des mesures qui ont été prises, et qu'il continuera d'accorder son appui au gouvernement qui les applique.

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, l'honorable ministre permettrait-il que je lui pose une question?

M. Lalonde: D'accord, monsieur le président.

M. Latulippe: Monsieur le président, j'aimerais demander à l'honorable ministre s'il reconnaît que tous les programmes sociaux actuels seraient abolis et remplacés par un seul programme, celui du revenu garanti, et dirait-il également ce qu'il compte faire du programme ou des propositions contenues dans le rapport sur la pauvreté et faites par son président, le sénateur Croll, quand il déclare que le revenu annuel garanti coûterait au plus 1 milliard 900 millions de dollars?

M. Lalonde: Monsieur le président, je pensais d'abord avoir précisé assez clairement dans mon discours que l'adoption d'un revenu annuel garanti n'entraînerait pas l'élimination des services sociaux qui existent à l'heure actuelle. Au contraire, il pourra en résulter une expansion de ces services sociaux pour répondre aux besoins de la société. Le revenu annuel garanti pourrait remplacer, si l'on veut, les paiements d'assistance sociale ou de bien-être social qui existent à l'heure actuelle, mais on devra garder toute la panoplie des services sociaux qui existent à l'heure actuelle pour répondre aux besoins. J'ai parlé des chômeurs, des handicapés, des mères célibataires. Je pourrais en énumérer toute une série d'autres. Ces services sociaux vont devoir demeurer.

Au sujet de la proposition du sénateur Croll, je dirai qu'on peut avoir un revenu garanti de 100 millions de dollars, si l'on veut! On n'a qu'à fixer le seuil du revenu annuel garanti tellement bas qu'il n'en coûtera presque rien. Tout dépend du niveau auquel on le fixe, et il s'agit là tout simplement d'une question de coût.

Par exemple, quand le rapport du sénateur Croll a été rendu public, il y eut un tollé général à travers le pays, même des députés de l'opposition, si je me souviens bien, qui ont dit: «Ce n'est pas un revenu annuel garanti, mais la pauvreté garantie que le sénateur Croll offre». Et tout le monde a finalement rejeté le rapport et les propositions qui étaient contenues dans ce rapport comme étant totalement insuffisantes.

Je ne pense pas que l'on puisse maintenant brandir le rapport du sénateur Croll comme étant le fin mot, le point final de toute cette question.

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je suis honoré de prendre la parole immédiatement après l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) sur un sujet aussi important.

Évidemment, il me reste cinq minutes, et je voudrais les utiliser d'une façon intelligente, afin de participer le mieux possible à l'élaboration d'une politique sociale qui permettrait d'éliminer, dans la mesure du possible, la pauvreté au Canada.